

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Crelan Invest Dynamic

un compartiment de Crelan Invest

Classe d'action : D EUR Distribution ISIN : BE6302839707

Initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Product) : Luxcellence Management Company S.A.,

Société de gestion étrangère (Luxembourgeoise). Contact : <https://www.luxcellence.com/contact/> LEI :

549300XN0Q0Q0XGC6046.

Appelez le : + 32 02 558 78 88 pour de plus amples informations.

Luxcellence Management Company S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF).

Ce PRIIP est autorisé en Belgique et est sous supervision de la FSMA.

Date de production du Document d'Informations Clés : 10.11.2025

En quoi consiste ce Produit ?

Type

Ce Produit est une classe d'action d'un compartiment de Crelan Invest, une Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) publique de droit belge, un OPCVM.

Durée

La durée de vie du Produit est illimitée.

Objectifs

Tout en intégrant des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance), l'objectif de gestion du Produit est de permettre aux investisseurs de participer à l'évolution de l'ensemble des marchés de l'univers d'investissement (marchés internationaux d'actions, obligataires et monétaires de toute nature, relatifs à toutes zones géographiques et à tous secteurs), à partir d'une gestion flexible des expositions aux classes d'actifs actions, taux et devises avec une prépondérance sur les actions.

Pour atteindre son objectif, les investissements du Produit peuvent consister en titres, en obligations de toute nature, en instruments du marché monétaire, en parts d'organismes de placement collectif, directement détenus et gérés par le gestionnaire ou une autre société de gestion, en reverse repo, en actions, en dépôts, en instruments financiers dérivés, liquidités et tout autre instrument pour autant que cela soit autorisé par la réglementation applicable et conforme à l'objectif énoncé dans le Prospectus. La gestion du portefeuille d'investissement est active et le Produit n'est pas géré en référence à un indice de référence. Le gestionnaire dispose d'une certaine discrétion dans la composition du portefeuille du Produit dans le respect des objectifs et de la politique d'investissement.

L'univers d'investissement du Produit est constitué de l'indice composite suivant : 65% MSCI World ACWI + 13% ICE BOFA Global Government excl. Japan + 7% ICE BOFA Global Large Cap Corporate + 10% ICE BOFA Global High Yield + 5% JP Morgan EMBI Global Diversified composite.

La recherche de performance s'inscrit dans un cadre de risque adapté au profil de risque de la gestion. L'exposition à la classe d'actif actions pourra varier dans une fourchette de 40% à 80% de l'actif net et sera faite soit en direct soit au travers d'OPC.

Les liquidités ne représenteront pas plus de 20% des actifs nets du Produit (sauf pour les besoins de sa liquidation).

Les investissements dans les marchés frontier (càd. dans des marchés qui ne sont pas encore considérés comme des marchés émergents selon les classifications habituelles du marché des capitaux) seront plafonnés à 10% des actifs, ceux dans des obligations de type "Investment Grade" correspondant à une notation allant de AAA à BBB- dans les échelles de notation de Standard and Poor's, de Fitch et/ou allant de Aaa à Baa3 dans celle de Moody's seront plafonnés à 50% des actifs, et ceux en obligations des pays émergents et en obligations Haut rendement ("high yield") euro ayant une notation allant de BB+ à D seront plafonnés à 30% des actifs.

L'exposition aux petites capitalisations et aux actions des marchés émergents sera quant à elle limitée à 30% de des actifs.

Le Produit pourra investir jusqu'à 100% de ses actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif.

Le Produit pourra investir jusqu'à 5% de ses actifs totaux dans des obligations de type « contingent convertibles », aussi connues sous la dénomination de « CoCos ». Une obligation convertible contingente est un instrument de dette hybride émis par une institution financière conçu pour absorber les pertes. Cette obligation présente un niveau très important de subordination, dépendant de critères de déclenchement précis déterminés par contrat ou par le régulateur (comme, par exemple, la dégradation du ratio de fonds propres de l'émetteur). En cas de survenance de l'événement déclencheur, le souscripteur de ce type d'obligation est confronté aux choix suivants : convertir son obligation convertible contingente en actions ou subir une perte en capital partielle ou totale.

Le Produit est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales ou

sociales au sens de l'article 8 du SFDR, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.

Pour sélectionner les titres éligibles au Produit, l'équipe de gestion s'appuie sur une analyse financière combinée avec une analyse extra-financière basée sur des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance). Par ailleurs, le Produit peut détenir de manière accessoire des titres ne faisant pas partie de cet univers de référence, dans une limite maximale de 10% de son actif net. Pour concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables, les critères ESG sont considérés selon une combinaison d'approches de type normative, Best-in-Class et engagement. L'approche normative est basée sur des exclusions. Certaines activités controversées sont exclues, notamment les exclusions légales sur l'armement controversé, l'exclusion des émetteurs qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, les exclusions sectorielles du groupe Amundi, l'exclusion des pays figurant sur la liste des sanctions de l'Union Européenne (UE).

L'approche « Best in Class » a ensuite pour but de sélectionner et de retenir les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers. Les critères identifiés sont notamment, l'exclusion des émetteurs notés à l'achat et le score moyen du portefeuille doit être supérieur à celui de l'univers d'investissement sur quatre indicateurs couvrant les dimensions environnementales, sociales et de gouvernance. Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Une politique d'engagement actif est menée afin de promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique socialement responsable. Le prospectus contient des précisions sur le processus de sélection appliqué sur la base de ces critères.

Le Produit n'offre ni protection ou garantie du capital ni rendement garanti.

Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture, l'exposition et/ou d'arbitrage.

La Part D du Produit Crelan Invest Dynamic est une part de distribution. Le résultat net et les plus-values nettes réalisées de la Part sont distribuées sous la décision du Conseil d'Administration.

La devise du Produit est l'euro.

Pour plus de renseignements sur la composition du Produit et son fonctionnement, veuillez lire le point 2 des informations relatives à ce Produit dans le prospectus.

Investisseurs de détail visés

Ce Produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance limitée des marchés et produits financiers et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial. Ce Produit ne convient pas aux investisseurs ne disposant pas de l'horizon d'investissement de 5 ans.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Belgium Branch

De plus amples informations au sujet de ce Produit, le prospectus, les derniers rapports annuels et semestriels pour l'ensemble de la SICAV, ainsi que d'autres informations pratiques, y compris où trouver les derniers prix des actions ainsi que des renseignements sur les autres classes d'actions commercialisées dans votre pays, sont disponibles auprès du distributeur Crelan S.A., Boulevard Sylvain Dupuis 251, 1070 Bruxelles, sur son site internet www.crelan.be. Le prospectus et les rapports périodiques sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais.

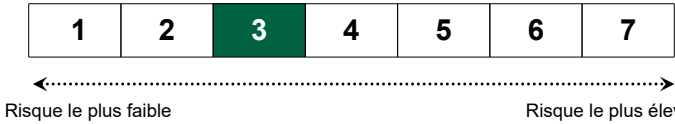
Les actifs du compartiment sont séparés des autres compartiments de la SICAV.

Il n'est pas possible d'échanger ses parts contre des parts d'un autre compartiment.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour ouvrable bancaire à Bruxelles, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne (pour plus d'informations, veuillez lire le point 4 des informations relatives à ce Produit dans le prospectus).

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (5 ans).
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques qui ne sont pas suffisamment pris en compte dans l'indicateur, mais qui peuvent entraîner une baisse de la valeur nette d'inventaire du Produit :

Risque lié à l'utilisation de titres dits "spéculatifs à haut rendement" : Ce Produit doit être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi, l'utilisation de titres dits "spéculatifs haut rendement" pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risque de crédit : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur public ou privé ou de défaut de ce dernier. En fonction du sens des opérations du Produit, la baisse (en cas d'achat) ou la hausse (en cas de vente) de la valeur des titres de créance sur lesquels est exposé le Produit peut entraîner une baisse de la VNI.

Risque de change : Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'Euro. En fonction du sens des opérations du Produit, la baisse (en cas d'achat) ou la hausse (en cas de vente) d'une devise par rapport à l'euro, pourra entraîner la baisse de la VNI.

Risques liés aux investissements réalisés dans d'autres OPC : Il s'agit du risque affectant les OPC en portefeuille, dont la valeur du Produit sera largement tributaire.

Risques liés aux investissements dans des marchés émergents : Risque accru par rapport à un investissement dans les marchés développés. Ces investissements pourraient subir des fluctuations plus marquées et souffrir d'une négociabilité réduite.

Risques liés aux investissements dans des marchés frontières : Risque accru par rapport à un investissement dans les marchés émergents. Ces investissements pourraient subir des fluctuations plus marquées et souffrir d'une négociabilité réduite.

Risque en matière de durabilité : Il s'agit d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance (ESG) qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur d'un ou plusieurs investissements détenus par le Produit. En outre, en conséquence de l'intégration des critères ESG dans les décisions d'investissement, le Produit peut (i) sous-performer le marché dans son ensemble si ses investissements sous-performent le marché et/ou (ii) sous-performer par rapport à d'autres produits qui n'utilisent pas les critères ESG lors de la sélection des investissements et/ou pourraient faire en sorte que le Produit vende pour des raisons liées à l'ESG des investissements pourtant performants.

Autre risque : L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Pour plus d'information sur les risques du Produit, veuillez vous reporter à la partie du prospectus concernant les risques.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit ou/et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement EUR 10 000

La période de détention recommandée est de 5 ans.		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 6 260	EUR 5 720
	Rendement annuel moyen	-37,4%	-10,6%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 7 840	EUR 9 620
	Rendement annuel moyen	-21,6%	-0,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 10 130	EUR 10 970
	Rendement annuel moyen	1,3%	1,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 12 310	EUR 13 070
	Rendement annuel moyen	23,1%	5,5%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 12/2021 et 09/2025.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 03/2019 et 03/2024.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 04/2016 et 04/2021.

Que se passe-t-il si Luxcellence Management Company S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit. Il n'existe aucun système d'indemnisation ou de garantie susceptible de compenser tout ou une partie de la perte pour les investisseurs.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que 10 000 EUR sont investis.

Investissement EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Coûts totaux	EUR 436	EUR 1 233
Incidence des coûts annuels (*)	4,4%	2,4% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,29% avant déduction des coûts et de 1,87% après cette déduction.

Composition des coûts

Investissement EUR 10 000 et coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2,50% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amené à payer. La personne qui vous vend le Produit vous informera des coûts réels.	EUR 250
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit (mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire).	EUR 0
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,54% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	EUR 154
Coûts de transaction	0,32% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 32
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Pas de commission de performance.	EUR 0

Les tableaux ci-dessus indiquent l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de détention recommandée : 5 ans

Ce Produit est conçu pour des investissements à moyen terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 5 ans. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement sans pénalité durant cette période ou conserver votre investissement plus longtemps.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour ouvrable bancaire à Bruxelles, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne (pour plus d'informations, veuillez lire le point 4 des informations relatives à ce Produit dans le prospectus).

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une réclamation concernant ce Produit, l'initiateur du Produit ou la personne qui vous a conseillé ou qui vous a vendu ce Produit, vous pouvez vous adresser au service plaintes de Crelan S.A. au moyen du formulaire de plainte : <https://www.crelan.be/fr/particuliers/formulaire-de-plainte>, à l'adresse suivante : Crelan Service Plaintes, Boulevard Sylvain Dupuis 251, 1070 Bruxelles ou par mail : complaints@crelan.be

Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez l'Ombudsman en conflits financiers, Ombudsfm asbl – North Gate II – Boulevard du Roi Albert II 8 boîte 2 – 1000 Bruxelles (www.ombudsfm.be).

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous pouvez trouver les derniers scénarios de performance mis à jour mensuellement en cliquant sur « *PRIIP Monthly Scenario Report* » dans le lien internet suivant:

<https://digital.feprecisionplus.com/luxcellence/factsheethtml/en-gb/LuxcellenceHTML/?TypeCode=FBE:TPP3&specialunittype=ORDN&MPCategoryCode=&Category=BE&priipproductcode=&documentcountry=&Category2=&RangeCode=92600380>.

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées des/de la 6 dernière(s) année(s) en cliquant sur « *PRIIP Past Performance Report* » dans le lien internet suivant:

<https://digital.feprecisionplus.com/luxcellence/factsheethtml/en-gb/LuxcellenceHTML/?TypeCode=FBE:TPP3&specialunittype=ORDN&MPCategoryCode=&Category=BE&priipproductcode=&documentcountry=&Category2=&RangeCode=92600380>.

Ce document d'information est mis à jour au moins annuellement.